

205 500 habitants en moins d'ici 2050 dans les Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 125 • Juillet 2021



En 2050, les Hauts-de-France compteraient 5 798 600 d'habitants, soit 205 500 de moins qu'en 2018 (- 0,1 % par an). Dans le même temps, la population continuerait à augmenter en France (+ 0,2 % par an). Troisième région la plus peuplée de France en 2018, les Hauts-de-France glisseraient à la 5^e place dès 2021. Au déficit migratoire s'ajouterait une baisse significative de l'excédent naturel, liée à la baisse de la fécondité et au vieillissement de la population.

Au sein de la région, seule l'Oise gagnerait des habitants (+ 0,05 % par an). Les autres départements accuseraient une baisse plus ou moins prononcée : de - 0,06 % par an dans le Nord à - 0,3 % dans l'Aisne. La population continuerait d'augmenter dans les espaces sous influence des métropoles lilloise et parisienne, en particulier dans les arrondissements de Lille, Beauvais, Château-Thierry et Senlis.

Au 1^{er} janvier 2018, les Hauts-de-France comptaient 6 004 108 habitants, soit 16 000 de plus qu'en 2013. En 5 ans, la population n'a donc que très faiblement augmenté (+ 0,05 % par an) alors qu'elle continue d'augmenter en moyenne chaque année de 0,4 % France entière.

Un renouvellement des générations plus assuré

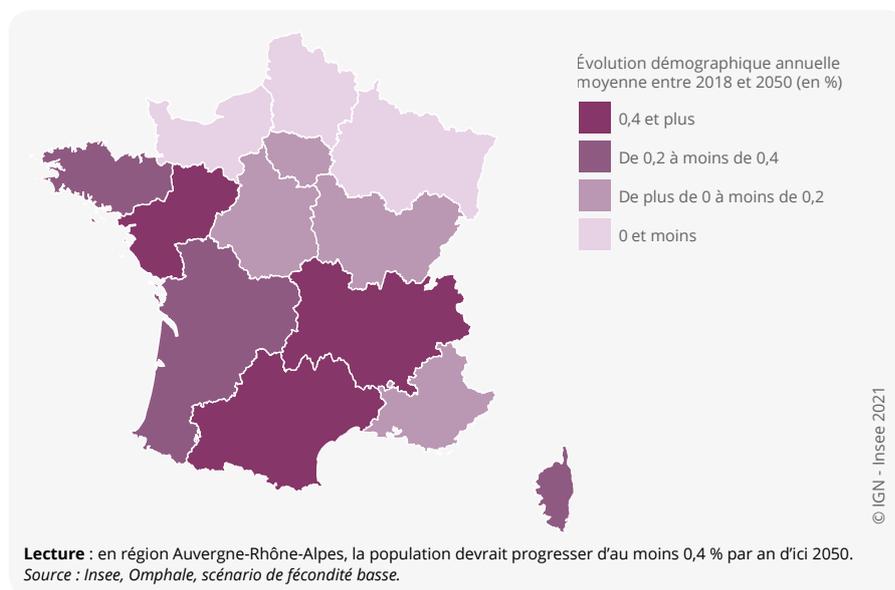
Les Hauts-de-France souffrent en effet d'un manque d'attractivité qui se traduit chaque année par un **déficit migratoire** marqué (- 0,3 % entre 2013 et 2018), le deuxième de France après l'Île-de-France (- 0,5 % par an). Ce déficit est lié à la faiblesse des arrivées, les départs étant proportionnellement comparables à ceux des régions à la démographie plus dynamique (Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire...). À ce déficit migratoire, s'ajoute désormais une moins forte hausse de l'accroissement naturel, de l'ordre de + 0,3 % par an sur la période récente contre + 0,5 % entre 2007 et 2012. D'une part, comme partout ailleurs la population vieillit, ce qui engendre une augmentation des décès. D'autre part, les femmes changent de comportement en matière de fécondité. De 2,09 enfants par femme en 2013, l'**indice conjoncturel de**

fécondité rejoint désormais celui observé en France en 2018 (1,86 contre 1,84). Le renouvellement des générations n'est désormais plus assuré dans la région alors qu'il l'était encore en 2013.

5 798 600 habitants dans les Hauts-de-France en 2050

En prolongeant ces évolutions démographiques récentes ► **encadré**, les Hauts-de-France abriteraient 5 798 600 habitants en 2050, soit une perte de 205 500 habitants. La région perdrait

► 1. Évolution démographique annuelle moyenne entre 2018 et 2050 des régions métropolitaines (en %)



ainsi en moyenne 6 400 habitants chaque année (- 0,1 % par an), à contre-courant de la tendance nationale où la population continuerait à augmenter (+ 0,2 % par an). L'excès des naissances sur les décès s'éroderait sur la période (+ 0,1 % par an entre 2018 et 2050) et ne compenserait plus le déficit migratoire (- 0,2 % par an). Les Hauts-de-France ne rassembleraient plus que 8 % de la population française en 2050, soit 1 point de moins qu'en 2018.

La 5^e région la plus peuplée

En 2050, les Hauts-de-France, encore 3^e région la plus peuplée de France il y a peu, se classeraient 5^e derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine ► **figure 1**, un rang de classement qui serait atteint dès 2021.

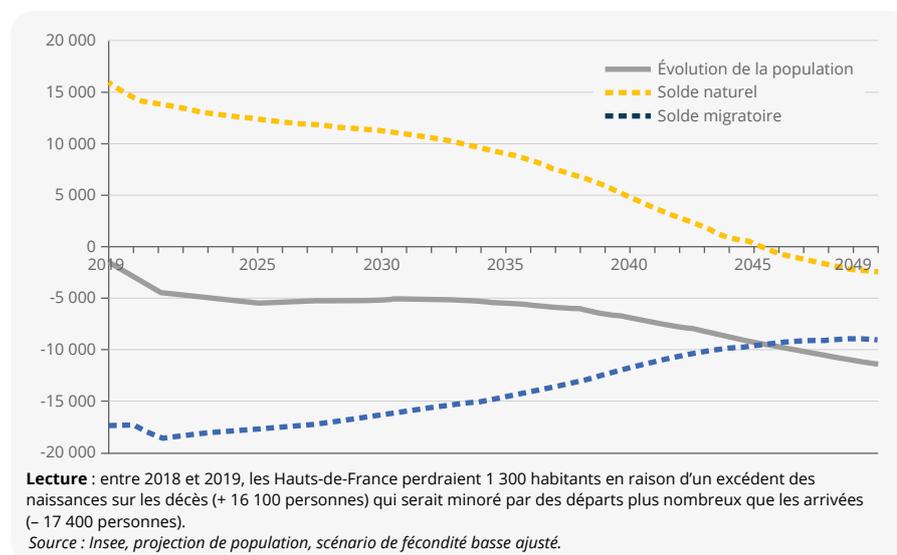
Ce repli démographique se ferait en deux phases ► **figure 2**. Alors que la baisse de la population serait constante jusqu'en 2035 (- 5 000 habitants par an), elle accélérerait à partir de cette date sous l'effet de la baisse des naissances et de l'augmentation des décès consécutive à l'arrivée aux âges avancés des générations du baby-boom nées entre 1945 et 1975. À partir de 2045, les décès seraient supérieurs aux naissances, le **solde naturel** devenant alors négatif. Les Hauts-de-France perdraient plus de 10 000 habitants chaque année. La région cumulerait alors déficits naturel et migratoire, ce dernier restant uniformément déficitaire tout au long de la période de projection (- 0,2 % par an). D'ici 2050, les évolutions démographiques ne seraient cependant pas similaires au sein de la région. L'Oise serait le seul département à maintenir

sa population. Ailleurs, le nombre d'habitants diminuerait, notamment dans l'Aisne et dans une moindre mesure dans le Pas-de-Calais et la Somme ► **figure 3**.

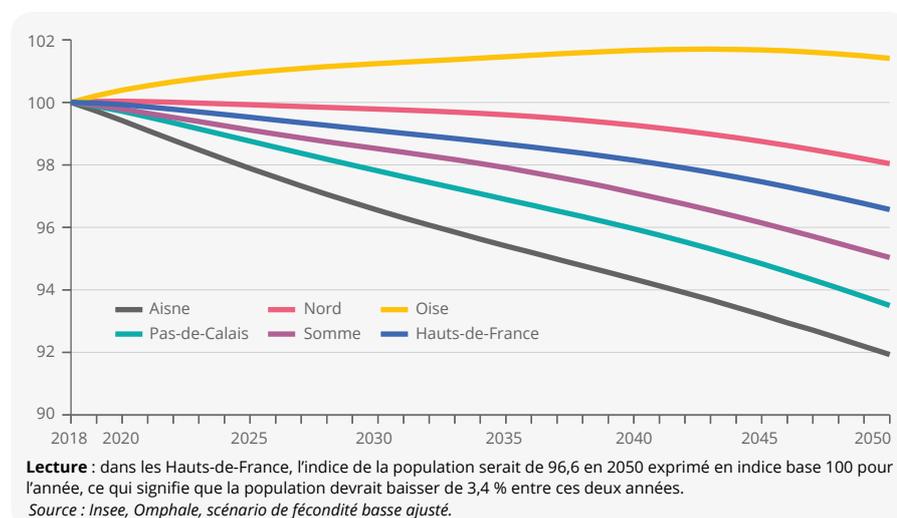
Une légère poussée démographique dans l'Oise

L'Oise gagnerait ainsi en moyenne 400 habitants chaque année (+ 0,05 % par an), passant de 827 100 habitants en 2018 à 840 200 en 2050 (+ 13 100). Ce département resterait le 3^e le plus peuplé de la région après le Nord et le Pas-de-Calais, mais pèserait un peu plus dans la démographie des Hauts-de-France (15 % contre 14 % en 2018). Entre 2018 et 2050, les naissances, plus nombreuses que les décès, contribueraient à augmenter la population isarienne de 0,2 % par an, un rythme plus soutenu qu'en moyenne régionale ► **figure 4**. Au sein de la région, ce département enregistre l'excédent naturel le plus élevé après le Nord. Bien qu'attirant de jeunes actifs franciliens dans sa partie sud, la croissance démographique dans l'Oise serait atténuée par un déficit migratoire (- 0,1 % par an) d'ici 2050. Ce dernier serait toutefois de moindre ampleur que celui observé en Hauts-de-France (- 0,2 % par an). Sur la période de projection, la population augmenterait continuellement jusqu'en 2045, date à partir de laquelle elle fléchirait légèrement. Le solde naturel deviendrait alors nul, comme en région, et ne compenserait plus le surplus des départs sur les arrivées.

► 2. Évolution du nombre d'habitants des Hauts-de-France, du solde naturel et du solde migratoire (en volume) entre 2018 et 2050



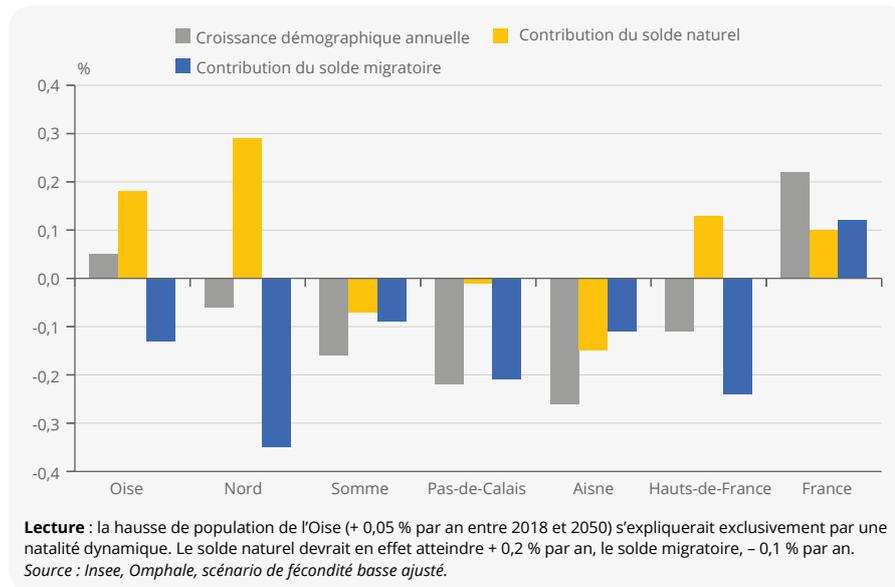
► 3. Évolution de la population au sein des départements des Hauts-de-France entre 2018 et 2050 (indices, base 100 en 2018)



Le Nord resterait le département le plus peuplé de France

Avec 2 557 600 habitants à l'horizon 2050, le Nord resterait le département le plus peuplé des Hauts-de-France et de France. Ainsi, 44 % des habitants de la région y résideraient, soit 1 point de plus qu'en 2018. Ce poids un peu plus marqué qu'aujourd'hui s'explique par des perspectives démographiques moins défavorables que dans les autres départements de la région, hormis l'Oise. Pour autant, le Nord perdrait des habitants : 1 500 en moins en moyenne chaque année d'ici 2050 (- 0,06 % par an). L'excédent naturel, toujours élevé (+ 0,3 % par an contre + 0,1 % dans les Hauts-de-France), serait enrayé par le déficit migratoire le plus défavorable de la région (- 0,4 % par an). Au cours de la période, le nombre d'habitants dans le Nord resterait stable jusqu'en 2035, date à partir de laquelle la population diminuerait modérément sous l'effet de la baisse des naissances et de la hausse des décès.

► 4. Évolution démographique annuelle entre 2018 et 2050 au sein des départements des Hauts-de-France et contributions des soldes naturel et migratoire (en %)



La Somme et le Pas-de-Calais perdraient des habitants

D'ici 2050, la trajectoire démographique de la Somme et celle du Pas-de-Calais seraient similaires avec une baisse annuelle de la population de 0,2 % (contre - 0,1 % pour la région).

Le Pas-de-Calais perdrait ainsi en moyenne 3 100 habitants chaque année (- 99 500 au total), pour atteindre 1 367 300 personnes en 2050. Le département resterait le

2^e le plus peuplé des Hauts-de-France et rassemblerait toujours près du quart de la population régionale. Comme dans le Nord, les départs plus nombreux que les arrivées (- 0,2 % chaque année) réduiraient les perspectives de croissance démographique dans le département. Toutefois, les naissances ne compenseraient plus les décès (- 0,01 %), contrairement au Nord. Le recul démographique du Pas-de-Calais s'accélérait à partir de 2045, où la

population diminuerait de - 0,3 % chaque année sous l'effet de la dégradation du solde naturel (- 0,2 % par an).

En 2050, la population de la Somme s'établirait à 542 300, contre 570 700 en 2018 (- 28 400 habitants). Cette décroissance se traduirait par une perte de 900 habitants chaque année. Soldes naturel et migratoire seraient légèrement négatifs (respectivement - 0,07 % et - 0,09 % par an), et ce de façon continue sur toute la période. Avec un poids démographique de 9 %, la Somme resterait le moins peuplé de la région, derrière l'Aisne.

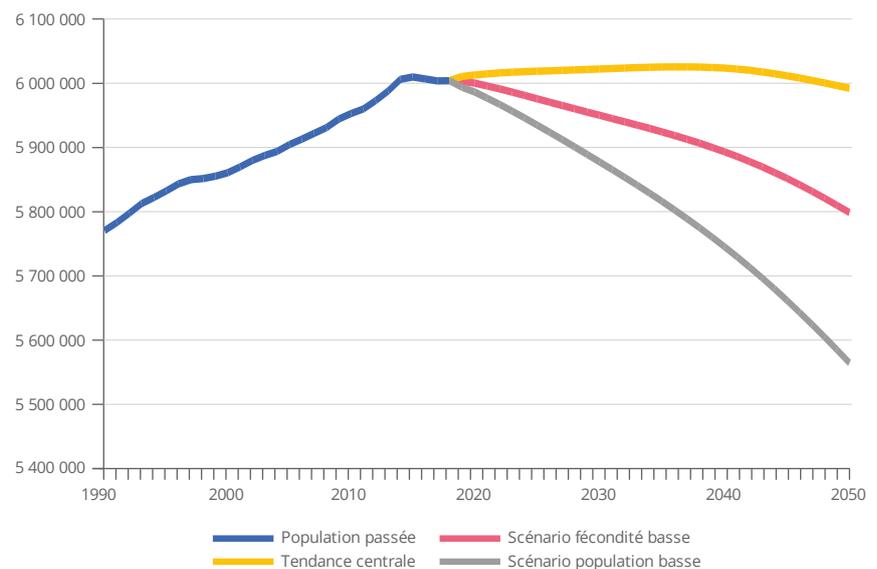
Le repli démographique se creuserait dans l'Aisne

Dans l'Aisne, la baisse de la population observée sur la période récente (- 0,2 % par an entre 2013 et 2018) se poursuivrait d'ici 2050 (- 0,3 % par an) sous l'effet du vieillissement de la population. Le département passerait ainsi de 533 300 habitants en 2018 à 491 200 en 2050 (- 42 100 personnes), soit une perte de 1 300 résidents chaque année. Ce repli démographique serait la conséquence de soldes naturel et migratoire négatifs (respectivement - 0,2 % et - 0,1 % par an) tout au long de la période. L'Aisne resterait ainsi le département le moins peuplé des Hauts-de-France.

► Omphale et le scénario de « fécondité basse »

Les projections ne sont pas des prévisions, mais une estimation de ce que pourrait être l'évolution future de la population sous certaines hypothèses d'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations. À l'Insee, elles sont réalisées grâce au modèle **Omphale** pour tout territoire de plus de 50 000 habitants, à partir des données du recensement de la population et de l'état civil. Différents scénarios sont alors élaborés selon les hypothèses retenues. Compte tenu des tendances récentes dans la région en matière de fécondité, le choix s'est porté sur celui de « fécondité basse ». Il repose en effet sur un **indicateur conjoncturel de fécondité** proche de celui observé ces dernières années dans les Hauts-de-France (1,88 enfant par femme). Dans d'autres scénarios, comme ceux de "population basse" ou de "tendance centrale", la population de la région oscillerait entre 5,5 et 6 millions d'habitants. ► **figure 5**. Les estimations présentées ici résultent d'une agrégation des projections de population des arrondissements concernés ont été calées sur les données du recensement de la population de 2018.

► 5. Évolution de la population des Hauts-de-France selon différents scénarios



Lecture : d'ici 2050, les Hauts-de-France devraient atteindre 5 798 600 habitants selon le scénario de fécondité basse.
Source : Insee, Omphale, scénarios ajustés sur les données du recensement de 2018.

Une démographie plus favorable dans les territoires sous influence métropolitaine

Au sein de ces départements, les croissances démographiques se concentreraient dans les territoires sous l'influence de la MEL et de l'aire francilienne, qui chaque année attire de jeunes ménages, avec ou sans enfants. Ainsi, au nord de la région, seul l'arrondissement de Lille serait en croissance démographique (+ 0,1 % par an) ► **figure 6**. Il gagnerait près de 1 000 habitants en moyenne chaque année d'ici 2050 sous l'effet d'un net excédent naturel (+ 0,6 % par an). Au sud de la région, l'arrondissement de Beauvais serait le plus dynamique (+ 0,2 % par an d'ici 2050), devant Senlis et Château-Thierry (+ 0,1 %).

L'arrondissement d'Amiens, où réside plus de la moitié de la population du département de la Somme, suivrait dans une moindre mesure la même tendance. Sa population stagnerait (- 0,03 % par an) d'ici 2050 malgré une dynamique des naissances. Cet arrondissement renforcerait son poids dans le département (56 % en 2050). Dans le Pas-de-Calais, seule la population de l'arrondissement de Saint-Omer stagnerait avec des soldes naturel et migratoire nuls. Ailleurs, la population reculerait. À l'ouest, dans les arrondissements de Montreuil et Abbeville où les arrivées d'habitants resteraient supérieures aux départs (+ 0,1 % et 0,2 % par an), la natalité ne compenserait pas les décès. Le solde naturel contribuerait chaque année à diminuer respectivement de 0,5 % et 0,6 % la population dans ces deux arrondissements. À l'est de la région où la population est moins nombreuse et plus vieillissante, le nombre d'habitants baisserait de 0,1 % par an dans l'arrondissement de Montdidier à 0,6 % dans celui de Vervins. ●

Géraldine Caron, Line Leroux
(Insee Hauts-de-France)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 6. Évolution de la population des arrondissements des Hauts-de-France entre 2018 et 2050

Arrondissement	Population en 2050	Évolution moyenne (nombre)	Évolution annuelle moyenne (%)		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Beauvais	245 845	15 326	0,20	0,21	-0,01
Château-Thierry	73 633	3 327	0,14	-0,18	0,32
Lille	1 276 051	31 462	0,08	0,58	-0,50
Senlis	288 627	5 110	0,06	0,29	-0,23
Saint-Omer	129 358	19	0,00	0,00	0,00
Amiens	302 041	-2 773	-0,03	0,21	-0,24
Valenciennes	346 029	-5 595	-0,05	0,20	-0,25
Compiègne	178 512	-4 307	-0,07	0,06	-0,13
Clermont	127 222	-3 076	-0,07	0,06	-0,13
Montdidier	45 975	-1 494	-0,10	-0,01	-0,09
Arras	240 719	-8 477	-0,11	-0,01	-0,10
Douai	236 351	-9 198	-0,12	-0,01	-0,11
Calais	148 620	-8 565	-0,17	0,09	-0,26
Cambrai	151 787	-9 324	-0,19	-0,12	-0,07
Laon	145 858	-10 265	-0,21	-0,11	-0,10
Soissons	100 328	-7 379	-0,22	-0,12	-0,10
Péronne	87 478	-6 563	-0,23	-0,25	0,02
Béthune	272 383	-20 651	-0,23	-0,06	-0,17
Lens	337 384	-30 828	-0,27	0,20	-0,47
Dunkerque	342 492	-32 474	-0,28	-0,07	-0,21
Avesnes-sur-Helpe	204 907	-23 488	-0,34	-0,04	-0,30
Montreuil	99 794	-11 725	-0,35	-0,45	0,10
Saint-Quentin	112 871	-15 073	-0,39	-0,06	-0,33
Boulogne-sur-Mer	139 018	-19 240	-0,40	-0,14	-0,26
Abbeville	106 783	-17 555	-0,47	-0,64	0,17
Vervins	58 513	-12 723	-0,61	-0,37	-0,24
Hauts-de-France	5 798 579	-205 529	-0,11	0,13	-0,24

Lecture : la population de l'arrondissement de Beauvais devrait atteindre 245 845 habitants en 2050, soit une progression de 0,2 % par an grâce à l'excédent naturel de 0,21 % par an et au déficit migratoire de - 0,01 % par an.
Source : Insee, Omphale, scénario de fécondité basse ajusté.

► Définitions

Omphale, outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Il est établi grâce aux statistiques de l'état civil.

Le **solde migratoire** (ou solde apparent des entrées et sorties) est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel durant la même période.

L'**indice conjoncturel de fécondité** (ou somme des naissances réduites) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

► Pour en savoir plus

- « Au 1^{er} janvier 2018, 6 004 100 habitants dans les Hauts-de-France », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 115, décembre 2020
- « Les naissances chutent, la population baisse », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 100, juillet 2020
- « Bilan démographique 2019 : la région quitte le trio de tête », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 99, juillet 2020

